

Jeudi 10 octobre 2024

Focus sur la médiation dans le secteur de la construction : outils et réflexe



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS

Heure 12h-14h

Lieu Bruxelles

Salle Popelin, rue de la Régence 63 (-1) à 1000 Bruxelles

Contenu Le secteur de la construction est particulièrement vulnérable à l'émergence de conflits : malfaçons, retards dans l'exécution ou les paiements, intervenants multiples et diversifiés, etc. Un projet de règlement européen sur les retards de paiement a pour ambition d'améliorer les habitudes de paiement des entreprises européennes et notamment celles actives dans ce secteur. La médiation demeure une alternative stratégique aux procédures judiciaires lorsque l'on appréhende ses spécificités. La formation vise à informer brièvement sur ce projet de règlement, à identifier les spécificités de la médiation dans le secteur de la construction, et à se familiariser avec quelques outils concrets à utiliser.

Heures de formation permanente CFM 2h

Ouvert à tout public

Orateurs

Fanny LAUNE, avocat et médiateur agréé

Gil KNOPS, avocat et médiateur agréé

Modalités d'inscription et de prix

- **Prix** 25 € pour les avocats inscrits au tableau et autres participants, 15 € pour les stagiaires. Ce prix comprend les sandwiches et boissons.
- **Maximum d'inscriptions** illimitées (deadline : le 27/09)
- **Lien d'inscription** via lgo.avocats.be/event/semaine-de-la-mediation-jour-4-2024-10-10-10128/register